

Copie conforme à l'original



A PLUS FINANCE

Société anonyme au capital de 350.000 francs
Siège social : 7, place Vendôme - 75001 Paris

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 21 décembre 2000

L'an deux mille,

Le 21 décembre à 11:00 heures,

Au siège social,

Les administrateurs de la société se sont réunis en Conseil, sur convocation du Président, Monsieur Niels Court-Payen :

Sont présents et ont émargé le registre de présence :

Monsieur Niels Court-Payen
Monsieur Frédéric Bayol
Monsieur Olivier Huon

13 AOUT 2001

51115

La moitié au moins des administrateurs étant présents, ceux-ci peuvent valablement délibérer.

Sur la demande du Président, la lecture est donnée du procès-verbal de la précédente réunion, qui est adopté sans observation par le Conseil.

Prime de fin d'année 2000

Monsieur Court-Payen expose que, compte tenu des marchés difficiles que connaît la société depuis un an, la prime payée aux deux directeurs généraux de la société, M. Frédéric Bayol et lui-même, doit être ramenée de 300.000 francs payés l'an dernier à 200.000 francs.

En accord avec cette proposition, le Conseil approuve cette mesure, le règlement devant intervenir début 2001.



Démission d'un administrateur

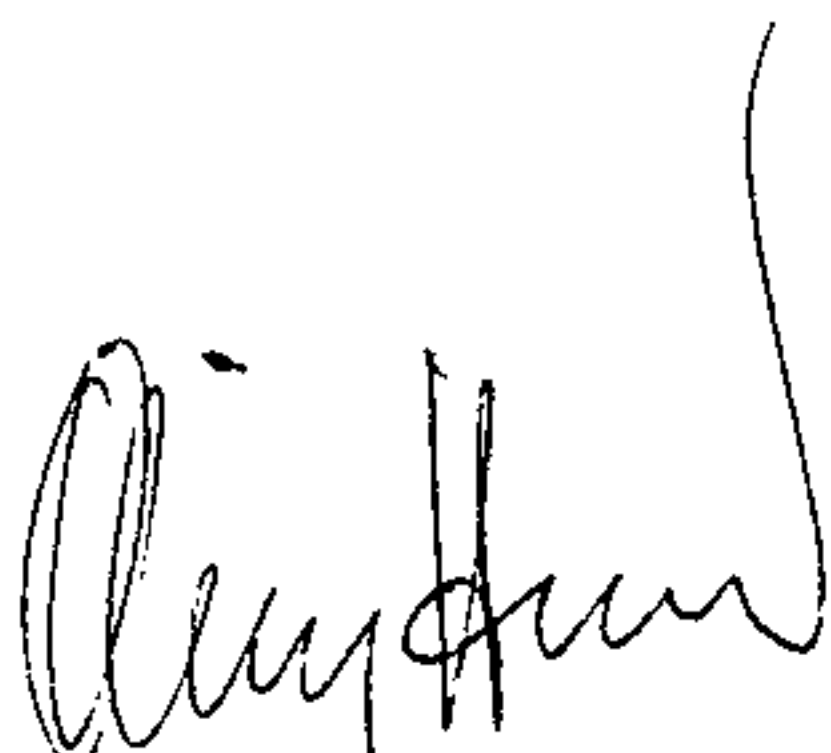
Monsieur Niels Court-Payen annonce avoir reçu la démission de son poste d'administrateur de la part de M. Raoul Béjot.

Prenant acte de cette démission, Monsieur Niels Court-Payen propose la nomination provisoire de Monsieur Philippe Tabouis à ce poste d'administrateur.

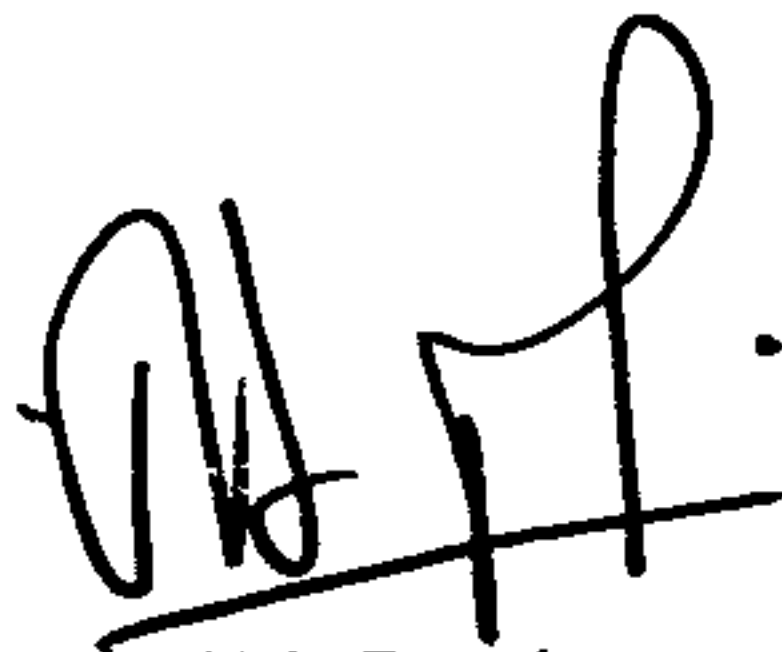
En accord avec cette proposition, le Conseil approuve cette nomination provisoire qui fera l'objet d'une proposition pour une nomination définitive à l'occasion de la prochaine Assemblée Générale des actionnaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 : 00 heures

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les administrateurs présents



Olivier Huon



Frédéric Bayol



Niels Court-Payen